Annexe 2 B.1

UNIVERSITE DE TOULOUSE

Élections au Conseil d'Administration

de l'Université de Toulouse

SCRUTIN DU 21 au 23 MARS 2023

****

DEMANDE D'INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES POUR LES ELECTEURS

NON INSCRITS D'OFFICE

*(À renvoyer au bureau des élections de l'établissement où vous souhaitez être inscrit avant le **lundi 27 février 2023**) :*

Je, soussigné(e) Monsieur / Madame....., exerçant mes activités à ....., en qualité de .....

date de naissance au format jj/mm/aaaa : .....

Numéro de carte professionnelle ou carte MUT :

demande mon inscription sur la liste électorale du collège suivant :

CONSEIL D'ADMINISTRATION	
	COLLÈGE A
	COLLÈGE B
	COLLÈGE BIATSS
	COLLÈGE USAGERS

Pièces justificatives à présenter :

pour les auditeurs	L'attestation d'inscription	☐
pour les personnels	le dernier arrêté de nomination, contrat de travail ou avenant de charge d'enseignement + diplôme, justificatifs heures complémentaires le cas échéant	☐
pour les personnels des ONR (chercheurs et ITA) des UMR et des UPR du CNRS	Tout document indiquant l'affectation à l'UMR ou à l'UPR du CNRS	☐

Observations :

.....

À Toulouse, le

Signature

RESERVE AU SERVICE

Reçu le :

Traité le :

Les informations recueillies par le Service de votre établissement, font l'objet de traitements informatiques destinés à la gestion des élections de l'Université de Toulouse (UT). Les destinataires des données sont : le service qui gère les élections de votre établissement, les services de l'UT en charge des élections (SAJI et SNUT) et le prestataire Neovote.
Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement Général sur la Protection des Données du 14 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au service en charge des élections ou du délégué à la protection des données de votre établissement ou au délégué à la protection des données de l'UT (dpd@univ-toulouse.fr)